

Clim' Actu

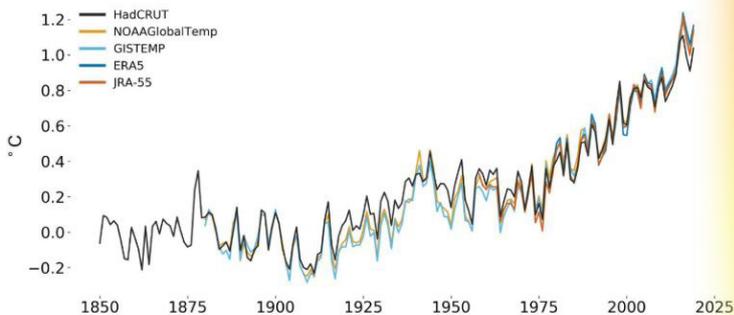
La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales
1^{er} TRIMESTRE 2020

#17

Réchauffement climatique : une décennie record et des événements météorologiques extrêmes

La décennie écoulée (2010-2019) a été la plus chaude jamais observée, a annoncé ce mercredi l'ONU. L'année 2019 a été la deuxième année la plus chaude dans le monde, après 2016, a indiqué l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) dans un communiqué, confirmant l'inexorable réchauffement climatique de la Terre, marqué par un accroissement des phénomènes météorologiques extrêmes.

Met Office
Global mean temperature difference from 1850-1900 (°C)



L'Accord de Paris de 2015 vise à limiter ce réchauffement à 2°C voire 1,5°C, mais même si les quelque 200 pays signataires respectent leurs engagements de réduction de gaz à effet de serre, le réchauffement pourrait dépasser les 3°C. Source : [NASAGISS](#), [NOAA](#), [metoffice](#), [CopernicusECMWF](#) & [Japan Meteorological Agency](#)

La décennie 2020 est celle de tous les espoirs : neutralité carbone, progrès technologiques, nouvelle économie...

Pour l'économiste Adair Turner, les années 2020 pourraient être la période durant laquelle l'humanité commencera à remporter la bataille du changement climatique.

Les progrès technologiques de la décennie 2010 rendent possible la baisse des émissions de GES à des coûts bien moindres ; les coûts de l'énergie solaire ont chuté de 80 %, l'éolien de 70 %, les batteries lithium-ion sont passés de 1.000 \$/kWh en 2010 à 160 \$/kWh.

Dans la perspective de l'accord de Paris, l'UE s'est positionnée en tant que leader sur le marché émergent de la transition écologique. Mais la Chine suit de près et c'est tant mieux, car elle représente aujourd'hui environ 30 % des émissions mondiales de CO₂. Un engagement unilatéral vers la neutralité carbone permettra d'abaisser les coûts de la décarbonation qui donnera l'effet levier pour engager les pays en développement.

Source : [Les échos](#), [Adair Turner](#), [Energy transitions commission \(ETC\)](#)

2020 : année de bilan, année de transitions, et nouveaux défis pour 2030 !



L'heure est au bilan de l'engagement européen du paquet climat-énergie qui visait 20% d'économie d'énergie en 2020 par rapport à 1990, 20% d'énergies renouvelables et 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur son territoire, le SCoT des Vosges Centrales a dès lors dépassé l'objectif national pour 2020 avec plus de 23% des consommations couvertes par les énergies renouvelables.

Plusieurs chantiers sont en cours pour préparer la nouvelle décennie sur la voie de l'autonomie énergétique en 2050 :

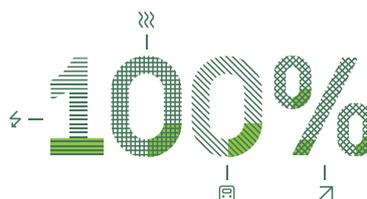
- Pour la réduction des consommations énergétiques des bâtiments : des programmes d'aides financières à la rénovation énergétique de l'habitat par les communes et les EPCI, notamment grâce aux Certificats d'Economie d'Énergie, un accompagnement sur-mesure pour les particuliers et les communes, la future Maison de l'Habitat & du Développement durable ...
- Pour mieux maîtriser le foncier et un aménagement durable du territoire : le nouveau SCoT approuvé, le PLH, l'accompagnement sur la densification de l'Habitat (BIMBY), l'observatoire cartographique Navi'SCoT...
- Pour une mobilité décarbonnée : la plateforme numérique Mobil'Clic, l'ambassadrice Mobilité, Vilvolt, le transport urbain en bus hybrides, l'auto-partage...
- Pour développer les énergies renouvelables, l'accompagnement des communes, et tout récemment créée, la société d'économie mixte Terr'EnR.

La révision du Plan Climat, dont l'arrêt est programmé pour le 1^{er} trimestre marque la fin d'un vaste programme de planification et de structuration. La dynamique est lancée, il s'agit maintenant de transformer l'essai.

Pour l'émergence d'un *Territoire à Énergies Positives*, je vous souhaite que 2020 soit l'année des Hommes à énergie positive.

Très bonne année à tous.

Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCoT des Vosges Centrales



**TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE**
SCOT DES VOSGES
CENTRALES

Vers une mobilité décarbonnée pour tous : un territoire uni en quête de performance !



Toute une gamme de services à la mobilité viennent d'être déployés en 2019 sur le territoire du SCoT pour une mobilité plus verte, plus accessible et plus simple d'utilisation : des bus hybride Imagine, en passant par un nouveau système de billetterie, les maisons du vélo, l'offre de location longue durée de vélos électriques Vilvolt... les élus sont sur tous

les fronts pour rendre le territoire des plus attractifs, à commencer par la maintenance de la ligne ferroviaire Epinal-Belfort, dont les efforts commencent à montrer leur fruit puisque des fonds ont été consacrés à étudier la pérennité de la ligne... 2020 marque une nouvelle ère pour les Vosges Centrales dans les domaines de la mobilité et le développement de nouvelles solutions ne fait que commencer, comme en témoignent l'expérimentation de l'autopartage et le schéma directeur d'aménagement cyclable qui sont programmés par l'Agglomération d'Epinal en partenariat avec le Syndicat.

La force du projet réside dans une mobilisation de l'ensemble des structures territoriales autour de la Région Grand Est, cheffe de file de cette structuration : en premier lieu les intercommunalités, mais également les services de l'Etat, le PETR du Pays d'Epinal Coeur des Vosges, les associatifs, les entreprises comme MGE, Moustache Bike, ... et le Syndicat du SCoT, qui lui aussi contribue à sa hauteur en terme de planification et de facilitateur de projets avec Mobil'Clic et l'Ambassadrice Mobilité.



Mobil'clic, toute l'offre de mobilité en quelques clics...

Mobil'Clic est votre nouvel assistant mobilité qui rassemble l'ensemble des informations pour comprendre toute l'offre de transport qui vous est proposée d'un point A à un point B : bus urbain, car, train, vélos, offres de covoiturage.

Amené à évoluer en fonction de l'offre de services du territoire, Mobil'Clic permet dès lors de créer gratuitement une offre de covoiturage pour organiser un événement. De plus, il facilite la mise en place de Plans de Déplacements par les employeurs du territoire, qui leur permet de réaliser un diagnostic (bilan kilométrique, impact écologique...) de la mobilité quotidienne de leurs salariés, et de mettre en relation les employés souhaitant covoiturer avec leurs collègues, à l'échelle d'une entreprise ou d'une zone d'activités.

Pour accompagner la prise en main de l'outil et profiter des nombreuses offres de mobilité du territoire, n'hésitez pas à mobiliser l'Ambassadrice Mobilité ; des animations peuvent être proposées en fonction de votre besoin.

Contact SCoT : Cécile TOPART : 07.85.07.49.76

www.mobilclic.fr



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 200 exemplaires.
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.
Illustration : Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal.

Loi de finance & énergie-climat : des conséquences pour 2021



L'IFER réduit de moitié pour les centrales solaires > 100 kW_c

« Encourager le développement de la filière de production d'énergie solaire (...) par une mesure incitative et temporaire ». Tel est l'objectif d'un amendement du projet de loi de finances. À partir de 2021, le tarif d'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) appliqué aux nouvelles centrales solaires devrait être réduit de moitié. Pour les centrales mises en service après le 1^{er} janvier, il s'élèvera à 3,155 €/kW_c installé, contre 7,57 euros actuellement.

Fin du tarif bleu d'EDF (P > 36 kVA) pour l'achat d'électricité & suppression des TRV gaz

Fixés par les pouvoirs publics, les Tarifs Réglementés de Vente (TRV) sont proposés par les fournisseurs historiques d'électricité et de gaz : EDF et Engie ainsi que par les 162 entreprises locales de distribution (ELD).

A compter du 31 décembre 2020, les tarifs bleus C5 d'EDF seront supprimés pour les entreprises et collectivités publiques ayant plus de 9 salariés et/ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 Mio€. Même échéance pour la suppression totale des TRV gaz. Les fournisseurs historiques sont dans l'obligation d'informer leurs clients du passage en offres de marché et de l'existence du comparateur d'offres du médiateur de l'énergie.

Une opportunité pour payer moins et choisir une offre d'énergie verte !

Energies renouvelables : le Syndicat du SCoT à vos côtés

Dans le cadre d'un contrat d'objectifs avec l'ADEME, le Syndicat accompagne les communes qui souhaitent mener des projets d'énergies renouvelables. La finalité de la démarche est de concrétiser des projets performants et de qualité, représentatif de la diversité du potentiel territorial en EnR&R. Un conseiller est à votre disposition gratuitement pour trouver le système adapté à votre bâtiment, à votre budget et au gisement de votre commune.

Contact SCoT : Sami KRIUCHE : 06.48.41.33.82